

H-France Review Vol. 17 (October 2017), No. 191

Clifford P. Hackett, *Who Wrote the Memoirs of Jean Monnet? An Intimate Account of an Historic Collaboration*. New York and Bern: Peter Lang, 2016. viii + 117 pp. \$ 89,95 U.S. ISBN: 9781433134241.

Review by Raphaëlle Ruppen Coutaz, Université de Lausanne.

L'interrogation posée dans le titre de l'ouvrage de Clifford P. Hackett éveille la curiosité du lecteur : les *Mémoires* de Jean Monnet, parus aux éditions Fayard pour la première fois en 1976, ne seraient-ils pas l'œuvre de celui qui est souvent présenté comme le père de l'Europe ? Dans son livre, l'Américain revient sur la longue genèse de ce texte de 642 pages, écrit à la première personne, qui retrace le parcours de cette figure marquante du XXe siècle. Hackett établit comme point de départ de cette gestation, qui s'étale sur une trentaine d'années, la proposition d'une importante maison d'édition new-yorkaise, Alfred A. Knopf, faite à Jean Monnet en août 1943 : écrire un livre sur l'après-guerre français ou sur ce qui lui plaira (p. 5). Cette première tentative d'approche, qui reste très vague tant sur le fond que sur la forme pouvant être prise par ce projet de publication, montre que le principal intéressé, alors âgé de 55 ans, jouit déjà d'une certaine aura outre-Atlantique, du moins au niveau des élites. En effet, le rôle qu'il joua à Alger pour encourager la coopération entre les deux généraux français, Charles de Gaulle et Henri Giraud, suivant les vœux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, a attiré l'attention de plusieurs journalistes américains qui s'empressèrent alors de relayer régulièrement ses actions, lui apportant ainsi une certaine notoriété. Néanmoins, selon Hackett, concentré sur la reconstruction de l'économie française dès la fin de la guerre, Monnet n'a pas de temps à consacrer à l'écriture.

C'est seulement une dizaine d'années plus tard que Jean Monnet reçoit à nouveau des propositions d'éditeurs. A ce moment-là, en tant que président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), il devient une personnalité publique. Hackett s'arrête plus particulièrement sur la proposition de l'éditeur américain Doubleday, représenté à Paris par l'éditeur français Robert Laffont, soumise à Monnet au tournant de l'année 1952-1953. Pour la première fois, il est question de faire paraître des mémoires. Hackett évoque alors plusieurs éléments qui font renoncer Monnet. Tout d'abord, ce dernier ne s'en sentirait pas capable—il n'est pas écrivain, pas plus que grand lecteur—et dit avoir besoin d'un proche collaborateur le cas échéant pour venir à bout de cette tâche. De plus, trop occupé, il éprouverait des difficultés à mener parallèlement à sa vie active une réflexion sur son passé.

En 1962, Monnet entame une discussion qui s'étalera sur plusieurs années avec un ami de longue date, David Schoenbrun. Alors que ce journaliste américain est sur le point de devoir quitter Paris après une vingtaine d'années passées dans la capitale française comme correspondant pour la CBS, ils évoquent ensemble la possibilité d'une collaboration autour de l'écriture de mémoires. Selon Hackett, ces pourparlers n'aboutiront pas en raison principalement de l'insistance dont fait preuve Schoenbrun pour que son nom apparaisse clairement comme rédacteur, une exigence contraire aux volontés de Monnet.

Parallèlement, souhaitant tout de même faire avancer ce projet de publication, Jean Monnet fait appel à l'historien français Jean-Baptiste Duroselle afin qu'il prépare le matériel qui pourra servir de base à l'écriture de mémoires. A la tête de l'Institut de Recherches Historiques Européennes (IRHE) créé par

Monnet en 1963, Duroselle s'entoure d'une équipe principalement composée d'historiens : Eric Westphal (secrétaire de l'IRHE), Richard Mayne, André Kaspi, Pierre Gerbet, Nicole Piétri, etc. L'objectif principal est de mener, grâce notamment au soutien financier de la Fondation Ford, des études sur la vie de Jean Monnet en reconstituant entre autres les premières années de son parcours, sachant que les archives concernant cette période, conservées dans la maison familiale à Cognac, ont été largement détruites pendant la Seconde Guerre mondiale. Hormis cette impulsion, Jean Monnet ne s'engage toujours pas directement dans ce projet de publication.

Pour Hackett, le moment-clé se produit en 1968 lors d'une conversation avec Duroselle à l'occasion de la célébration de l'anniversaire des quatre-vingts ans de Jean Monnet (p. 12). Son âge et son déclin physique l'auraient poussé à s'investir davantage dans ce projet. Monnet se met alors à écrire lui-même une série de mémos sur ce que devraient contenir ses mémoires et à chercher plus activement un collaborateur. Plusieurs candidatures sont étudiées, comme celles de François Duchêne, Richard Mayne ou André Kaspi. Au début des années 1970, son choix se porte finalement sur François Fontaine. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps. Engagé en 1946 par Jean Monnet au Commissariat général au Plan français pour gérer les rapports avec le monde médiatique, Fontaine est resté au fil des années dans l'environnement proche de celui à qui il voue une grande admiration. Si l'on en croit Hackett, sa désignation en tant que rédacteur des *Mémoires* ne s'est pas pour autant faite sans difficultés. Fontaine a dû mener un important travail de persuasion afin de gagner la confiance de Monnet. Ce dernier l'aurait trouvé trop littéraire et trop intellectuel pour réussir à faire sien son style simple et direct. À côté de son engagement à la direction du Bureau d'information de Paris des Communautés européennes, Fontaine prend l'initiative d'écrire, sur son temps libre, les premiers chapitres qu'il soumet ensuite à Monnet. Rassuré par les retours positifs de ses amis après la lecture de ces premiers jets, Monnet, lui-même pourtant peu satisfait, finit par se faire à l'idée de cette collaboration.

La rédaction des *Mémoires* occupera François Fontaine de 1973 à 1975. Selon Hackett, Jean Monnet relit attentivement, depuis sa maison d'Houjarray, les pages qu'il lui envoie. Libéré au début de l'année 1975 de ses fonctions à la tête du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, groupe de pression qu'il a fondé vingt ans plus tôt, Monnet trouve alors le temps de s'atteler à la recherche du meilleur éditeur. Son choix se porte finalement sur les éditions Fayard. Les appréciations de l'entourage de Jean Monnet concernant les *Mémoires* divergent. Notamment Jacques Van Helmont et Georges Berthoin trouvent que la traduction anglaise de Richard Mayne sonne mieux que la version française originale. Pour sa part, Jean Monnet n'a vraisemblablement guère témoigné de reconnaissance à l'égard du travail important fourni par François Fontaine. Sa contribution est simplement évoquée en ces termes au début des *Mémoires* : « L'auteur remercie François Fontaine pour le concours qu'il lui a apporté avec la compréhension clairvoyante et la longue persévérance sans lesquelles rien n'est vraiment possible. » De plus, les noms de plusieurs personnes ayant joué un rôle dans l'élaboration de cet ouvrage, comme Jean-Baptiste Duroselle, André Kaspi ou Eric Westphal, ne sont même pas mentionnés dans ce récit de vie.

Après avoir dressé les grandes lignes de la genèse de ce projet de publication, Clifford P. Hackett expose dans les parties suivantes de son ouvrage les ressources sur lesquelles reposent ses propos : une large palette d'interviews (Rieben, Van Helmont, Westphal, Duroselle, Gerbet, Kaspi, Piétri, Berthoin, Duchêne, Fontaine, Mayne, etc.), quelques ouvrages publiés sous l'égide de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe comme *Plus loin avec Jean Monnet* (1983) ou *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet* (1989) et le fonds AMS de cette même fondation réunissant des documents personnels de Jean Monnet liés précisément à la rédaction et aux éditions des *Mémoires*. Ces ressources permettent à Hackett de nourrir quelques pages supplémentaires éclairant la genèse des *Mémoires* (troisième partie), la collaboration avec Duroselle et son équipe (quatrième partie), l'évolution du projet jusqu'à sa concrétisation (cinquième partie), le rapport de Monnet à l'écriture des *Mémoires* (sixième partie), la collaboration avec François Fontaine (septième partie), ainsi qu'une chronologie détaillée mêlant les actions significatives de Jean Monnet au regard du processus de construction européenne et les dates-clés concernant le projet éditorial (huitième partie).

Philosophe et historien de formation, Clifford P. Hackett est un passionné de Jean Monnet. Il est l'auteur et le coéditeur de plusieurs ouvrages sur cet européiste.[1] Il a été directeur de l'*American Council for Jean Monnet Studies*. Au fil des années, il a manifestement noué des contacts étroits avec d'anciens collaborateurs de Jean Monnet. Cette proximité lui a permis de réaliser de nombreuses interviews dès la fin des années 1980 dont il offre dans la neuvième et dernière partie de son livre des extraits choisis concernant plus spécifiquement le projet de publication des *Mémoires*. Hackett ne nous en propose malheureusement que des éléments très fragmentaires, le plus souvent résumés par ses soins et mêlés à d'autres documents. Il apporte ainsi beaucoup d'informations nouvelles, mais sans nous permettre de pouvoir ni les vérifier ni les creuser. Hackett ne prend également pas en compte le biais induit par les interviews. Or, nous savons combien les témoins peuvent prendre des libertés avec la vérité historique, d'où l'absolue nécessité de croiser ces sources avec d'autres archives. Cette démarche aurait également permis de prendre un peu de distance avec le point de vue des collaborateurs de Jean Monnet et de s'intéresser davantage au contexte plus général, notamment celui de la construction européenne, ainsi qu'aux diverses propositions des maisons d'édition. Une telle réflexion aurait sans doute dévoilé les enjeux et les intérêts plus larges cachés derrière cette entreprise.

Sans conteste, la principale qualité de l'ouvrage de Clifford P. Hackett est d'aborder de front une question originale, celle de la genèse des *Mémoires* de Jean Monnet, et d'esquisser les grandes lignes de ce processus long et complexe liant la trajectoire personnelle de cette figure et ses réseaux, l'histoire de la construction européenne et l'histoire du livre et de l'édition. Hackett a le mérite de rappeler également que, au cœur de ce processus, se trouve François Fontaine. Pourtant rédacteur principal des *Mémoires*, sa participation n'est que rarement évoquée dans la littérature secondaire.[2] De manière plus générale, elle n'est d'ailleurs guère restée dans les esprits. Le remerciement évasif apposé par Jean Monnet au début des *Mémoires* a sans doute contribué à cette méconnaissance. En bref, l'ouvrage de Hackett nous convainc de l'intérêt de se pencher sur cet objet d'étude et nous offre une première base à disposition pour écrire cette histoire. Néanmoins, le travail reste encore largement à faire. En effet, plusieurs questions sont laissées en suspens. Quelle(s) raison(s) décide(nt) véritablement Jean Monnet à s'engager dans ce projet de publication après avoir « résisté » pendant trente ans, pour reprendre le vocabulaire de Hackett (p. 5) ? Ce dernier propose plus de pistes pour expliquer sa résistance (homme d'action bien davantage qu'homme de lettres, concentré sur le présent, ayant peu de temps à disposition) que pour expliquer son assentiment. Evoquer principalement une prise de conscience du temps qui passe, liée à la célébration de ses quatre-vingts ans et à sa santé chancelante, ne nous paraît pas suffisant. Qu'en est-il de l'impact du contexte géopolitique sur cette gestation ? Rappelons l'irritation provoquée chez Monnet par le « veto de velours » du Général de Gaulle imposé à la Grande-Bretagne en 1967, sans doute un événement qui le pousse à faire connaître plus largement son point de vue. Qu'en est-il des aspects financiers liés à ce projet éditorial qui appâte de nombreuses maisons d'édition ? La question de l'intérêt particulier manifesté par les éditeurs américains n'est pas non plus thématisée, ni les raisons du choix final qui se porte alors sur l'éditeur français Fayard. Pourquoi la forme des mémoires a-t-elle été privilégiée ? Dans quelle mesure l'investissement de François Fontaine dans ce projet de publication est-il vraiment « désintéressé » comme le souligne Hackett dans sa dédicace ? En définitive, l'ouvrage de Hackett suscite de nombreuses questions qui sont autant de pistes susceptibles d'être saisies par les chercheurs.[3]

NOTES

[1] Douglas Brinkley and Clifford Hackett, eds., *Jean Monnet: the path to European unity*, (Basingstoke and London: Macmillan, 1991); Clifford Hackett, ed., *Monnet and the Americans. The father of a united Europe and his U.S. supporters* (Washington, D.C.: Jean Monnet Council, 1995); Clifford Hackett, *A Jean Monnet chronology: origins of the European Union in the life of a founder, 1888 to 1950* (Washington, D.C.: Jean Monnet Council, 2008).

[2] Certains travaux, cependant, la mentionnent, mais sans évoquer la forme qu'elle a véritablement prise : Oriane Calligaro et François Foret, « La mémoire européenne en action », *Politique européenne*, vol.

2, n°37 (2012), pp. 18-43 ; Antonin Cohen, *De Vichy à la Communauté européenne* (Paris: PUF, 2012); Antonin Cohen, « Le « père de l'Europe ». La construction sociale d'un récit des origines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n°166-167 (2007), pp. 14-29; Elsa Guichaoua, « Jean Monnet, entre mémoire, célébration et histoire » Gérard Bossuat et Andreas Wilkens, dir., *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix : actes du colloque de Paris du 29 au 31 mai 1997* (Paris: Publications de la Sorbonne, 1999) pp. 435-438.

[3] Le mémoire de Master de Delphine Pandazis, intitulé « La genèse des *Mémoires* de Jean Monnet (1952-1976) –Une entreprise collective mue par différents intérêts » et présenté en juin 2017 à l'Université de Lausanne, l'atteste en partie. Cette recherche, qui fera prochainement l'objet d'une publication, est le fruit d'un dépouillement systématique des fonds AMS Mémoires de Jean Monnet et AFF François Fontaine déposés à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, sise sur le campus de l'Université de Lausanne.

Dr. Raphaëlle Ruppen Coutaz
Université de Lausanne
Raphaelle.RuppenCoutaz@unil.ch

Copyright © 2017 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172